

## Rapport sur les pratiques d'inscription équitables - 2021

Le présent Rapport sur les pratiques d'inscription équitables (PIE) a été élaboré conformément :

- à l'article 20 et au paragraphe 23 (1) de la *Loi de 2006 sur l'accès équitable aux professions réglementées et aux métiers à accréditation obligatoire* (LAEPR) figurant à l'annexe 1 de cette Loi;
  - au Code des professions de la santé figurant à l'annexe 2 de la *Loi sur les professions de la santé réglementées* (LPSR), paragraphes 22.7 (1) et 22.9 (1), pour les ordres régissant les professions de la santé.
- 

Le présent Rapport sur les PIE a pour objectif de :

- collecter des données et informations sur les organismes de réglementation;
  - comprendre comment chaque organisme a adopté des pratiques d'inscription équitables au cours de la période faisant l'objet du rapport;
  - permettre de surveiller la conformité, une surveillance requérant, entre autres, les fonctions et activités suivantes :
    - Suivi
    - Évaluation
    - Prévention et/ou mise en application
    - Éducation et promotion
    - Établissement de rapports.
- 

Veillez noter que le format et le contenu des futurs rapports sur les PIE changeront probablement au fur et à mesure que nous migrerons vers un portail et une solution de base de données permanents, et que les changements apportés à la LAEPR concernant les délais d'inscription seront définitifs.

La première moitié du Rapport sur les PIE vise à recueillir des informations qualitatives mettant en évidence les améliorations apportées par un organisme de réglementation afin d'améliorer les pratiques d'inscription équitables d'une année sur l'autre.

La seconde moitié vise à recueillir des données quantitatives dans le but de discerner les changements et les tendances statistiques relatives aux membres de l'organisme, aux volumes de demandes, aux résultats en matière de délivrance de permis/certification et aux appels d'une année à l'autre.

1. **Veillez indiquer le nom de votre organisme et la personne à contacter si un suivi s'avère nécessaire.**

Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance (OEPE)  
Beth Deazeley, registrateure  
[bethd@ordre-epe.ca](mailto:bethd@ordre-epe.ca)

**Section 1 - Au cours de la période de référence (du 1er janvier au 31 décembre 2021), veuillez indiquer, en cliquant sur chacune des cases appropriées ci-dessous, si votre organisme a apporté des changements pouvant influencer sur vos processus d'inscription dans les domaines suivants :**

2. Exigences d'inscription définies par la loi, les règlements administratifs ou politiques.

Oui

Non

Description du changement ou de l'amélioration pouvant influencer sur les résultats en matière de pratiques d'inscription équitables

Retrait de l'exigence d'admissibilité à travailler au Canada :

- Le 30 août 2021, des modifications ont été apportées au Règlement de l'Ontario 221/08 afin de réduire le fardeau réglementaire et d'éliminer l'exigence selon laquelle les demandeurs devaient être admissibles à travailler au Canada.
- Depuis que cette exigence d'inscription à l'Ordre a été supprimée du Règlement de l'Ontario 221/08, et à compter du 1er janvier 2022, les demandeurs n'ont plus à fournir de documents justificatifs tels que la preuve de leur citoyenneté canadienne, de leur statut de résident permanent au Canada ou un permis de travail en cours de validité en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (Canada).
- En supprimant cet obstacle à l'inscription, la modification au Règlement a eu un impact sur les demandeurs actifs et potentiels.

Modification de la *Politique relative à la maîtrise de la langue* :

- En novembre 2021, le conseil de l'Ordre a approuvé une modification de la *Politique relative à la maîtrise de la langue* consistant à supprimer les tests ayant été abandonnés par les organismes d'évaluation et à ajouter d'autres types de tests pour les remplacer. Bien que la norme relative à l'exigence de maîtrise de la langue reste inchangée, les demandeurs disposent de plus d'options pour satisfaire à cette exigence d'inscription.

3. Nouvelles catégories (ou catégories consolidées) de certificats ou de permis

Oui

Non

Description du changement ou de l'amélioration pouvant influencer sur les résultats en matière de pratiques d'inscription équitables

4. Évaluation des titres et compétences

Oui

Non

## Description du changement ou de l'amélioration pouvant influencer sur les résultats en matière de pratiques d'inscription équitables

Retrait de l'exigence d'admissibilité à travailler au Canada :

- Les modifications apportées au Règlement de l'Ontario 221/08 ont permis à l'Ordre de supprimer l'obligation pour les demandeurs et les membres de détenir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent au Canada, ou encore un permis de travail en vigueur en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (Canada).
- Les demandeurs sont toujours tenus de présenter une preuve d'identité, telle qu'une pièce d'identité délivrée par le gouvernement, pour vérifier leur identité. Les demandeurs disposent d'options supplémentaires pour s'identifier, ce qui permet une plus grande souplesse dans le processus de demande.

Modification de la *Politique relative à la maîtrise de la langue* :

- La modification de la politique a permis de prendre en compte plusieurs tests linguistiques supplémentaires dans le processus de demande. Les demandeurs ont maintenant plus de choix pour satisfaire à cette exigence d'inscription.

### 5. Délais relatifs à l'inscription, aux décisions ou réponses

- Oui  
 Non

Description du changement ou de l'amélioration pouvant influencer sur les résultats en matière de pratiques d'inscription équitables

### 6. Droits d'inscription et frais d'évaluation

- Oui  
 Non

Description du changement ou de l'amélioration pouvant influencer sur les résultats en matière de pratiques d'inscription équitables

### 7. Ressources offertes aux demandeurs

- Oui  
 Non

Description du changement ou de l'amélioration pouvant influencer sur les résultats en matière de pratiques d'inscription équitables

Les changements suivants ont été apportés au site Web de l'Ordre, y compris à la section conçue pour les demandeurs :

- Les FAQ et les guides sur le processus d'inscription ont été révisés pour tenir compte de la suppression de l'exigence d'admissibilité au travail au Canada et pour fournir des conseils supplémentaires aux demandeurs sur la présentation

de la preuve d'identité. La clarté des informations fournies aux demandeurs leur permet de mieux comprendre les options qui leur sont offertes.

8. Changements apportés au processus d'examen ou d'appel

Oui

Non

Description du changement ou de l'amélioration pouvant influencer sur les résultats en matière de pratiques d'inscription équitables

9. Accès des demandeurs à leurs dossiers

Oui

Non

Description du changement ou de l'amélioration pouvant influencer sur les résultats en matière de pratiques d'inscription équitables

10. Accords de reconnaissance mutuelle

Oui

Non

Description du changement ou de l'amélioration pouvant influencer sur les résultats en matière de pratiques d'inscription équitables

11. Formations et ressources sur l'inscription destinées au personnel

Oui

Non

Description du changement ou de l'amélioration pouvant influencer sur les résultats en matière de pratiques d'inscription équitables

Séances de formation offertes aux membres du conseil :

- Formation à l'antiracisme
- Réglementation dans l'intérêt public
- Transition en matière de gouvernance au sein de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
- Croyances et préjugés
- Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO)
- Sensibilisation à la santé et à la sécurité au travail

Séances de formation offertes au comité des inscriptions et au comité d'appel des inscriptions :

- Principes et pratiques d'inscription équitables
- Politiques de l'Ordre
- Formation à l'antiracisme

- Initiative relative à l'entrée en exercice
- Structures d'adhésion dans le secteur de la réglementation
- Mobilité de la main-d'œuvre
- Conflits d'intérêts et préjugés
- Processus d'élaboration de politiques
- Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO)
- Sensibilisation à la santé et à la sécurité au travail

Séances de formation offertes au personnel :

- Réfléchir au bien-être
- Le pouvoir des mots et des images : Un point sur la race dans les livres pour enfants
- Étude Parlons de la race dans la petite enfance
- Perspectives autochtones
- Gérer des conversations difficiles – offerte par Achieve Centre for Leadership
- Conseils pour faire la transition vers l'exercice de la profession d'EPEI
- Ressources pour gérer les demandeurs formés à l'étranger – offerte par World Education Services
- Introduction à ZenDesk
- Introduction à la base de données iMIS
- Introduction à M365
- Comment traiter des fichiers incomplets et rédiger le courrier de refus d'inscription correspondant
- Comment gérer le processus de rétablissement d'adhésion et de demande de réinscription
- Introduction au processus de comblement des lacunes
- Comment rédiger des courriers de refus de demande générale d'inscription
- Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO)
- Sensibilisation à la santé et à la sécurité au travail

Ces formations permettent à l'Ordre :

- de continuer de fournir aux demandeurs des pratiques d'inscription transparentes, objectives, impartiales et équitables dans le cadre de son mandat de protection de l'intérêt public;
- de rester au courant des changements apportés dans le domaine réglementaire et le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants en tirant parti des connaissances et des possibilités offertes pour continuer à inspirer la confiance du public;
- d'encourager le personnel à réfléchir à la façon dont la race influe sur les expériences vécues et la socialisation, ainsi qu'à leurs propres préjugés pour ensuite adopter des pratiques antiracistes dans leur travail au sein de l'Ordre.

## 12. Relations avec le(s) prestataire(s) de service tiers

- Oui  
 Non

Description du changement ou de l'amélioration pouvant influencer sur les résultats en matière de pratiques d'inscription équitables

## 13. Approbation des programmes d'études

- Oui  
 Non

Description du changement ou de l'amélioration pouvant influencer sur les résultats en matière de pratiques d'inscription équitables

Réagrément (réapprobation) du programme *Bachelor of Applied Science - Child, Youth and Family (Child Stream/Child Studies)* (baccalauréat ès sciences appliquées - Enfance, jeunesse et famille (volet enfance)) offert par l'Université de Guelph :

- En vertu de la *Politique d'approbation des programmes d'études*, l'Ordre a le pouvoir d'approuver les programmes d'études postsecondaires qui répondent aux exigences d'inscription en matière de diplômes et de formation. L'Ordre a procédé à une évaluation et a de nouveau approuvé le programme *Bachelor of Applied Science - Child, Youth and Family (Child Stream/Child Studies)* (baccalauréat ès sciences appliquées - Enfance, jeunesse et famille (volet enfance)) offert par l'Université de Guelph. Les diplômés de ce programme sont réputés satisfaire automatiquement aux exigences d'inscription en matière de diplômes et de formation sans qu'il soit nécessaire de procéder à une évaluation supplémentaire de leurs qualifications.

## 14. Améliorations technologiques ou numériques

- Oui  
 Non

Description du changement ou de l'amélioration pouvant influencer sur les résultats en matière de pratiques d'inscription équitables

Migration vers Microsoft 365 :

- L'Ordre a migré ses systèmes de stockage de documents et de communication interne vers Microsoft 365. Cet écosystème numérique a augmenté la capacité du personnel à collaborer, à examiner et à évaluer les dossiers rapidement, tant pour le personnel sur site que pour le personnel en télétravail. L'efficacité du processus de sélection et d'évaluation des demandes s'en est trouvée accrue.

Mise en œuvre de macros dans le système d'application ZenDesk :

- L'Ordre a également mis en œuvre des macros dans son système de tickets Zendesk. Les macros fournissent des modèles de réponses facilement accessibles pour répondre aux demandes fréquemment reçues. La mise en œuvre et la vérification fréquente des macros, ainsi que la formation à l'adaptation des modèles pour en améliorer la pertinence, ont permis de garantir des réponses complètes, cohérentes et rapides aux demandeurs au cours du processus d'inscription.

#### 15. Politiques et pratiques relatives à l'antiracisme et à l'inclusion

Oui

Non

Description du changement ou de l'amélioration pouvant influencer sur les résultats en matière de pratiques d'inscription équitables

Engagement envers l'antiracisme :

- Avec l'adoption de sa *Déclaration d'engagement envers l'antiracisme 2020*, l'Ordre a continué d'intégrer la lutte contre le racisme dans tous les aspects de son travail et a commencé à évaluer toutes ses politiques et pratiques dans une optique antiraciste.
- L'Ordre a également élaboré une proposition de collecte de données fondées sur la race qui a été accueillie favorablement par le conseil.
- Il n'y a eu aucune incidence sur les demandeurs à ce stade.

#### 16. Structure organisationnelle

Oui

Non

Description du changement ou de l'amélioration pouvant influencer sur les résultats en matière de pratiques d'inscription équitables

#### 17. Mesures de prévoyance ou plans de continuité des opérations

Oui

Non

Description du changement ou de l'amélioration pouvant influencer sur les résultats en matière de pratiques d'inscription équitables

#### 18. Exigences en matière de documentation requise à l'appui de l'inscription

Oui

Non

## Description du changement ou de l'amélioration pouvant influencer sur les résultats en matière de pratiques d'inscription équitables

Exigence de preuve d'identité :

- Avec la suppression de l'exigence d'inscription relative à l'admissibilité à travailler au Canada, les demandeurs doivent soumettre une copie d'une pièce d'identité délivrée par le gouvernement comme preuve d'identité.
- Étant donné que les documents justificatifs prouvant l'admissibilité des demandeurs à travailler au Canada ne sont plus requis, la liste des documents acceptés a été élargie, offrant ainsi plus d'options aux demandeurs pendant le processus de demande d'inscription.

### 19. Test de maîtrise de la langue (français ou anglais)

Oui

Non

Description du changement ou de l'amélioration pouvant influencer sur les résultats en matière de pratiques d'inscription équitables

Modification de la *Politique relative à la maîtrise de la langue* :

- Les options supplémentaires pour les tests de maîtrise de la langue ont permis d'élargir le choix des candidats et de réduire les obstacles potentiels.

### 20. Section 2 – S'il y a lieu, veuillez énumérer les trois principales réalisations de votre organisme en matière de pratiques d'inscription équitables au cours de la période de référence

Les trois principales réalisations de l'Ordre au cours de la période visée par le rapport sont les suivantes :

- Retrait de l'exigence d'admissibilité à travailler au Canada
  - La suppression de cette exigence a considérablement simplifié le processus de demande et éliminé des obstacles à l'inscription pour les demandeurs.
- Modification de la *Politique relative à la maîtrise de la langue* :
  - La modification à la politique consistait à élargir les choix de tests de langue pour les demandeurs.
- Initiatives antiracistes
  - En 2020, dans sa *Déclaration d'engagement envers l'antiracisme*, l'Ordre s'est engagé à intégrer l'antiracisme à tout son travail. Depuis, l'Ordre s'est efforcé de fournir une formation et des ressources supplémentaires au personnel et aux membres et a proposé de collecter des données fondées sur la race, une proposition qui a été accueillie favorablement par le conseil de l'Ordre.



21. Section 3 – Le cas échéant, veuillez énumérer les trois principaux risques ayant eu une incidence sur la capacité de votre organisme à obtenir de meilleurs résultats en matière d'inscription pour les demandeurs au cours de la période de référence. Veuillez également indiquer les mesures que vous avez prises pour atténuer l'impact de ces risques.

Les risques ayant eu un impact sur la capacité de l'Ordre à obtenir des résultats plus rapides en matière d'inscription, liés à la pandémie de COVID-19, sont les suivants :

- Retard dans la réception de documents de tierces parties
  - L'Ordre a connu des retards dans la réception de documents justificatifs et de renseignements provenant d'établissements d'enseignement postsecondaire d'autres provinces ou territoires, d'organismes de réglementation de l'Ontario et d'autres provinces ou territoires, et en provenance d'autres tierces parties (ex. : documents provenant de l'étranger, documents relatifs à la bonne moralité, preuves de statut professionnel, etc.). Les évaluations et les décisions pour les demandeurs ont ainsi été retardées.
  - L'Ordre a simplifié ses processus en 2020 (comme l'indique le rapport de 2020 sur les pratiques d'inscription équitables) pour obtenir les documents nécessaires auprès des établissements d'enseignement postsecondaire, des organismes de réglementation de l'Ontario et d'autres provinces, ainsi qu'auprès de tiers. Toutefois, l'Ordre a tout de même subi des retards indépendants de sa volonté dans la réception de ces documents.

22. Section 4 – Croyez-vous avoir une exigence en matière d'expérience canadienne (EEC)?

Si oui, veuillez décrire les compétences du demandeur que vous cherchez à développer par le biais de cette exigence dans le champ de commentaires ci-dessous

EEC : expérience de travail ou formation pratique professionnelle obtenue au Canada

Oui

Non

Autre (veuillez préciser)

## SECTION QUANTITATIVE

Les informations quantitatives suivantes sont collectées dans le but d'observer les changements et tendances statistiques liés aux effectifs d'adhésion de l'organisme, au volume de demandes, aux résultats en matière de délivrance de permis/certificats et aux appels de décision d'une année sur l'autre.

### Langues

23. Indiquez les langues dans lesquelles les documents d'inscription et renseignements sur le processus de demande d'inscription sont mis à disposition.

- Anglais
- Français
- Autre (veuillez préciser)

### Données sur l'adhésion – Données démographiques

24. Veuillez indiquer le nombre de membres dans chaque catégorie de genre indiquée ci-dessous et le nombre total de membres au 31 décembre 2021.

Nombre total d'hommes	1 101
Nombre total de femmes	57 036
Personnes non-binaires	0
Genre non indiqué	0
<i>Aucun terme ne s'applique</i>	<i>44</i>
Total général	58 181

### Concernant vos membres :

25. Collectez-vous des données fondées sur la race?

- Oui
  - Non
- Autre (veuillez préciser)

26. Collectez-vous d'autres données démographiques ou fondées sur l'identité?

- Oui
  - Non
- Autre (veuillez préciser)

L'Ordre collecte des renseignements sur la catégorie des membres francophones ou d'ascendance autochtone.

27. Prévoyez-vous de collecter des données sur la race à l'avenir?

Oui

Non

Autre (veuillez préciser)

L'Ordre en est actuellement aux étapes de recherche et de consultation dans le cadre du processus de collecte de données fondées sur la race. Bien que l'Ordre ait déterminé la nécessité et l'importance de recueillir ces renseignements, il doit encore consulter les parties prenantes et les leaders de la communauté avant de mettre en œuvre tout mécanisme de collecte.

### Données sur la catégorie de certificat/permis

28. Au 31 décembre de l'année de référence, veuillez indiquer le nombre de membres dans chaque classe ou catégorie d'inscription, selon le cas.

Exercice entièrement indépendant	58 169
Permis/certificat temporaire/limité	12
Permis/certificat d'urgence	0
Autres catégories	0
Total général	58 181

*Pays ou territoires où les membres ont reçu leur formation initiale*

29. Veuillez indiquer le type de certificat d'inscription et le nombre total de membres inscrits au 31 décembre de l'année de référence pour chaque catégorie énumérée ci-dessous.

<i>Ontario</i>	<b>55 585</b>
<i>Autres provinces et territoires canadiens</i>	<b>820</b>
<i>É.-U.</i>	<b>25</b>
<i>Autres pays</i>	<b>133</b>
<i>Multiple et/ou territoires non indiqués</i>	<b>1 618</b>
<b>Total</b>	<b>58 181</b>

30. Indiquez le nombre total de membres inscrits parmi les 12 territoires suivants ou pays où ils ont reçu leur formation initiale à la profession ou au métier en question.

<b>Pays</b>	<b>Total de membres</b>
Royaume-Uni/Grande-Bretagne	27
Inde	17
Australie	9
France	6
Serbie	6
Brésil	4
Chine	4
Philippines	4
Corée du Sud	4
Jamaïque	3
Liban	3
Portugal	3

### Données sur les demandes d'inscription – Données démographiques

31. Indiquez le nombre de demandeurs ayant présenté une demande d'inscription entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année de référence dans chaque catégorie applicable.

Nombre total d'hommes	125
Nombre total de femmes	4 387
Personnes non-binaires	0
Genre non indiqué	0
Aucun terme ne s'applique	5
Total général	4 517

32. Concernant les demandes que vous avez reçu : collectez-vous des données fondées sur la race?

- Oui  
 Non

33. Collectez-vous d'autres données démographiques ou fondées sur l'identité?

- Oui  
 Non

Si oui, veuillez indiquer le type :

L'Ordre collecte des renseignements sur la catégorie des membres francophones ou d'ascendance autochtone.

### Catégorie de demandeurs

34. Nombre de demandeurs qui se sont retirés volontairement ou involontairement (demandes inactives ou périmées) du processus de demande d'inscription entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021.

133

35. Veuillez indiquer le nombre total de demandeurs provenant de l'Ontario ayant présenté une demande d'inscription entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021 pour chacune des catégories suivantes s'il y a lieu.

Nombre de demandeurs	4 317
Nombre de demandeurs à qui un permis/certificat d'inscription a été délivré	4 108
Temps moyen de traitement de la demande d'inscription en semaines à partir du premier contact	* Voir la réponse à la question 42
Temps moyen de traitement de la demande d'inscription en semaines à partir de la réception de tous les documents	* Voir la réponse à la question 42

36. Veuillez indiquer le nombre total de demandeurs provenant de provinces ou territoires canadiens (hors Ontario) ayant présenté une demande d'inscription entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021 pour chacune des catégories suivantes s'il y a lieu.

Nombre de demandeurs	75
Nombre de demandeurs à qui un permis/certificat d'inscription a été délivré	4
Temps moyen de traitement de la demande d'inscription en semaines à partir du premier contact	* Voir réponse à la question 42
Temps moyen de traitement de la demande d'inscription en semaines à partir de la réception de tous les documents	* Voir réponse à la question 42

37. Veuillez indiquer le nombre total de demandeurs dans la catégorie « certificat à certificat » (mobilité de la main-d'œuvre) ayant présenté une demande d'inscription entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021 pour chacune des catégories suivantes s'il y a lieu.

Nombre de demandeurs	59
Nombre de demandeurs à qui un permis/certificat d'inscription a été délivré	51
Temps moyen de traitement de la demande d'inscription en semaines à partir du premier contact	* Voir réponse à la question 42
Temps moyen de traitement de la demande d'inscription en semaines à partir de la réception de tous les documents	* Voir réponse à la question 42

38. Veuillez indiquer le nombre total de demandeurs provenant de pays étrangers (hors USA) ayant présenté une demande d'inscription entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021 pour chacune des catégories suivantes s'il y a lieu.

Nombre de demandeurs	88
Nombre de demandeurs à qui un permis/certificat d'inscription a été délivré	27
Temps moyen de traitement de la demande d'inscription en semaines à partir du premier contact	* Voir réponse à la question 42
Temps moyen de traitement de la demande d'inscription en semaines à partir de la réception de tous les documents	* Voir réponse à la question 42

39. Veuillez indiquer le nombre total de demandeurs provenant de multiple pays ou territoires non indiqués et ayant présenté une demande d'inscription entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021 pour chacune des catégories suivantes s'il y a lieu.

Nombre de demandeurs	66
Nombre de demandeurs à qui un permis/certificat d'inscription a été délivré	51
Temps moyen de traitement de la demande d'inscription en semaines à partir du premier contact	* Voir réponse à la question 42

Temps moyen de traitement de la demande d'inscription en semaines à partir de la réception de tous les documents	* Voir réponse à la question 42
--	---------------------------------

40. Veuillez indiquer le nombre total de demandeurs diplômés d'un établissement d'enseignement postsecondaire ayant présenté une demande d'inscription entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021 pour chacune des catégories suivantes s'il y a lieu.

Nombre de demandeurs	4 392
Nombre de demandeurs à qui un permis/certificat d'inscription a été délivré	4 112
Temps moyen de traitement de la demande d'inscription en semaines à partir du premier contact	* Voir réponse à la question 42
Temps moyen de traitement de la demande d'inscription en semaines à partir de la réception de tous les documents	* Voir réponse à la question 42

41. Veuillez indiquer le nombre total de demandeurs qui se sont réinscrits après leur retrait du processus de demande d'inscription entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021 pour chacune des catégories suivantes s'il y a lieu

Nombre de demandeurs	5
Nombre de demandeurs à qui un permis/certificat d'inscription a été délivré	5
Temps moyen de traitement de la demande d'inscription en semaines à partir du premier contact	* Voir réponse à la question 42
Temps moyen de traitement de la demande d'inscription en semaines à partir de la réception de tous les documents	* Voir réponse à la question 42

42. Veuillez fournir vos commentaires supplémentaires aux questions 33 à 41.

À l'heure actuelle, le système de gestion des données de l'Ordre ne rend compte que les données relatives à la date de soumission de la demande et à la date à laquelle une décision est prise. Les autres données nécessaires à l'évaluation des délais de

traitement ne sont pas disponibles actuellement. L'Ordre procède à la mise à niveau de ses systèmes afin de prendre en compte de toutes les données requises pour évaluer les délais de traitement. Les changements prévus devraient être entièrement adoptés d'ici la fin 2022.

Le nombre de membres inscrits à l'Ordre a diminué par rapport à 2020; il fallait s'y attendre puisque l'Ordre a repris ses activités normales après la fin des mesures temporaires COVID-19 mises en œuvre en 2020. Les mesures temporaires liées à la COVID-19 comprenaient l'arrêt du processus de suspension et la suppression des frais de retard pour les membres. Par conséquent, les membres qui auraient dû être suspendus administrativement en 2020 n'ont pas été suspendus avant 2021.

43. Territoire ou pays où les demandeurs ont reçu leur formation initiale. Indiquez le nombre total de demandeurs parmi les 12 territoires ou pays suivants où ils ont reçu leur formation initiale à la profession ou au métier en question.

Pays	Nombre total de demandeurs
Inde	24
Philippines	9
Royaume-Uni	8
États-Unis d'Amérique	6
France	5
Pakistan	4
Australie	3
Bangladesh	3
Belgique	2
Brésil	2
Hong Kong	2
Iran	2

### Délai de traitement

44. À compter du 31 décembre 2021, combien de permis/certificats votre organisme a-t-il délivrés?

**4 646**

45. Veuillez indiquer le nombre total de demandeurs ayant reçu un permis ou certificat complet entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021 dans les délais suivants :

<i>0 – moins de 3 mois</i>	1 631
<i>3 mois – moins de 6 mois</i>	1 867
<i>6 mois – moins de 12 mois</i>	796
<i>12 mois – moins de 18 mois</i>	226



18 mois – moins de 24 mois	47
24 mois ou plus	79
	4 646

### Âge des demandes actives

46. Au 31 décembre 2021, combien de demandes d'inscription actives aviez-vous à l'inventaire?

**1 109**

47. Veuillez fournir une répartition (et le total) de demandes actives selon la durée (âge) pendant laquelle elles sont restées ouvertes.

0 – moins de 3 mois	221
3 mois – moins de 6 mois	250
6 mois – moins de 12 mois	304
12 mois – moins de 18 mois	238
18 mois – moins de 24 mois	70
24 mois ou plus	26
	1,109

### Autres permis ou certificats d'inscription traités

48. Veuillez indiquer le nombre de demandeurs à qui un permis de catégorie\* différente a été délivré par votre organisme au cours de l'année de référence (du 1er janvier au 31 décembre 2021).

Indiquez le pays ou territoire où les membres ont reçu leur formation initiale (par ex., avant d'être autorisés à utiliser le titre protégé ou la désignation professionnelle en Ontario).

\* Une autre catégorie de permis ou de certificat permet à son titulaire d'exercer sous réserve de restrictions, mais des exigences supplémentaires doivent être satisfaites pour que le membre soit pleinement autorisé à exercer.

Ontario	0
Autres provinces et territoires canadiens	0
Certificat à certificat (Mobilité de la main-d'œuvre)	0
É.-U.	0
Autre (international)	0

Multiple pays ou territoires non indiqués	1
TOTAL	1

49. Veuillez indiquer le nombre de demandes, s'il y a lieu, à l'issue desquelles un permis ou certificat a été délivré en urgence par votre organisme au cours de l'année de référence (du 1er janvier au 31 décembre 2021). Indiquez le pays ou territoire où les membres ont reçu leur formation initiale (par ex., avant d'être autorisés à utiliser le titre protégé ou la désignation professionnelle en Ontario).

Ontario	0
Autres provinces et territoires canadiens	0
Certificat à certificat (Mobilité de la main-d'œuvre)	0
É.-U.	0
Autre (international)	0
Multiple ou territoires non indiqués	0
TOTAL	0

50. Veuillez indiquer le nombre de permis/certificats temporaires ou d'une autre catégorie à l'issue desquels votre organisme a délivré un permis/certificat complet au cours de l'année de référence (1er janvier-31 décembre 2021). Indiquez le pays ou territoire où les membres ont reçu leur formation initiale (par ex., avant d'être autorisés à utiliser le titre protégé ou la désignation professionnelle en Ontario).

Ontario	0
Autres provinces et territoires canadiens	0
Certificat à certificat (Mobilité de la main-d'œuvre)	0
É.-U.	0
Autre (international)	0
Multiple ou territoires non indiqués	0
TOTAL	0

## Nombre de réexamens et d'appels traités

51. Indiquez le nombre de demandes d'examen ou d'appels traitées par votre organisme au cours de l'année visée par le rapport (1er janvier - 31 décembre 2021). **Pour les demandeurs ayant fait l'objet d'un examen interne ou dont les demandes ont été renvoyées au comité statutaire de votre conseil d'administration, tel qu'un comité des inscriptions.** Indiquez le pays ou territoire où les membres ont reçu leur formation initiale (par ex., avant d'être autorisés à utiliser le titre protégé ou la désignation professionnelle en Ontario).

Ontario	7
Autres provinces et territoires canadiens	0
É.-U.	0
Autre (international)	0
Multiple ou territoires non indiqués	1
TOTAL	8

52. Indiquez le nombre de demandes de réexamens ou d'appels traitées par votre organisme au cours de l'année visée par le rapport (1er janvier - 31 décembre 2021). **Demandeurs ayant fait appel d'une décision en matière d'inscription.** Indiquez le pays ou territoire où les membres ont reçu leur formation initiale (par ex., avant d'être autorisés à utiliser le titre protégé ou la désignation professionnelle en Ontario).

Ontario	0
Autres provinces et territoires canadiens	0
É.-U.	0
Autre (international)	0
Multiple ou territoires non indiqués	0
TOTAL	0

53. Indiquez le nombre de demandes de réexamen ou d'appels traitées par votre organisme au cours de l'année visée de référence (1er janvier-31 décembre). Indiquez le pays ou territoire où les membres ont reçu leur formation initiale (par ex., avant d'être autorisés à utiliser le titre protégé ou la désignation professionnelle en Ontario).

Ontario	7
Autres provinces et territoires canadiens	0
É.-U.	0
Autre (international)	0
Multiple ou territoires non indiqués	1
TOTAL	8

54. Indiquez le nombre de décisions sur l'inscription qui ont été modifiées à l'issue d'un appel ou d'un examen par votre organisme au cours de l'année visée par le rapport (1er janvier-31 décembre 2021). Indiquez le pays ou territoire où les membres ont reçu leur formation initiale (par ex., avant d'être autorisés à utiliser le titre protégé ou la désignation professionnelle en Ontario).

Ontario	6
Autres provinces et territoires canadiens	0
É.-U.	0
Autre (international)	0
Multiple ou territoires non indiqués	0
TOTAL	6

55. Indiquez les trois principaux motifs (en pourcentage) de décision en matière d'inscription.

\* Voir la réponse à la question 58

56. Indiquez les cinq principales raisons (en pourcentage) pour lesquelles vous n'avez pas délivré de licence/certificat à des personnes formées à l'étranger.

1. Demandes incomplètes – 53 %
2. Demandes ne satisfaisant pas aux exigences en matière d'études et de formation – 45 %
3. Demandes ne satisfaisant pas à l'exigence de maîtrise de la langue – 2 %

57. Indiquez les cinq principales raisons (en pourcentage) pour lesquelles vous n'avez pas délivré de licence/certificat à des personnes formées au Canada.

1. Demandes incomplètes – 66 %
2. Demandes ne satisfaisant pas aux exigences en matière d'études et de formation – 21 %
3. Non-paiement des frais – 13 %
4. Problèmes pouvant affecter la pratique (bonne moralité) – 1 %

58. Veuillez fournir tout autre commentaire que vous pourriez avoir :

**Sur les questions 24 et 31 :** En ce qui concerne la mention du genre sur les formulaires de demande et les formulaires connexes de l'Ordre, la question se lit comme suit :

Je considère mon genre comme étant :

1. Femme
2. Homme
3. Si aucun des deux ne s'applique à vous, veuillez cocher cette case.

Les données de la catégorie « Nombre total de personnes non-binaires » sont basées sur le nombre de personnes pour qui aucun des termes ne s'applique.

**Sur les questions 28, 29, 48 et 54 :** La catégorie « Multiple pays ou territoires non indiqués » inclut les personnes qui ont fait une demande sur la base d'un certificat d'équivalence délivré par l'Aféseo/l'AECEO ou en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI). L'admission de ces personnes est fondée sur leur parcours d'études, mais leurs diplômes et leur formation n'ont pas été évalués par l'Ordre.

**Sur la question 45 :** Les délais de traitement des demandes (question 45) ont été déterminés à partir de la date de la soumission initiale de la demande jusqu'à la date à laquelle une décision a été prise.

**Sur la question 47 :** Les délais de traitement des demandes (pour la question 47) ont été déterminés à partir de la date de soumission de la demande jusqu'à la date de fin de l'année civile (31 décembre 2021) des demandes encore en cours d'évaluation.

**Sur les questions 45 et 47 :** Les demandes qui restent ouvertes pendant plus de 24 mois comprennent les personnes qui participent actuellement au programme de formation visant à combler leurs lacunes en matière d'études. Ces demandeurs poursuivent activement des études supplémentaires afin de satisfaire aux exigences d'inscription en matière d'études et de

formation. Comme indiqué dans le Rapport sur les pratiques d'inscription équitables de 2018, l'Ordre a élaboré ce programme pour aider les demandeurs admissibles à combler les lacunes de leur formation professionnelle afin de satisfaire aux exigences d'inscription en matière d'études et de formation. L'Ordre met ces évaluations en attente pendant que les demandeurs suivent des études supplémentaires, ce qui prolonge le temps de traitement de leur demande auprès de l'Ordre.

**Sur les questions 51 - 54 :** Les données déclarées pour les demandeurs qui ont fait l'objet d'un examen interne font référence au nombre de demandeurs qui ont présenté une demande de réexamen de leur demande en 2021. Les demandeurs qui soumettent une demande de réexamen fournissent des informations supplémentaires au cours du processus d'examen pour étayer leur demande, ce qui peut conduire à l'adhésion. L'Ordre n'a pas reçu de demandes de réexamen au cours de l'année de référence du présent rapport.